



Poste d'inspecteur(trice) en bâtiment et en environnement

La Municipalité régionale de comté (MRC) des Maskoutains est un organisme supramunicipal regroupant 17 municipalités, pour une population totale de 94 329 habitants.

Sous l'autorité du directeur à l'aménagement, l'inspecteur en bâtiment et en environnement est responsable de la délivrance des permis et certificats relatifs aux règlements d'urbanisme en tenant compte de la réglementation municipale applicable ainsi que des lois et règlements provinciaux, et ce, sur le territoire défini par l'entente entre la MRC et les municipalités participantes.

Principales responsabilités :

- ◆ Recevoir et traiter les demandes de permis et de certificats;
- ◆ Émettre des permis et certificats conformément aux lois et règlements en vigueur;
- ◆ Agir à titre d'inspecteur régional adjoint pour le règlement régional sur la protection du couvert forestier de la MRC des Maskoutains;
- ◆ Veiller à l'application et au respect des lois et règlements en matière d'urbanisme, de protection du territoire et des activités agricoles, de patrimoine culturel et de qualité de l'environnement;
- ◆ Traiter les plaintes relatives aux règlements applicables dans les municipalités;
- ◆ Effectuer des tournées d'inspection sur le territoire de la municipalité;
- ◆ Émettre des avis de non-conformité en cas d'infraction à la réglementation et en assurer le suivi;
- ◆ Représenter les municipalités devant le tribunal, lorsque requis;
- ◆ Coordonner les réunions du comité consultatif d'urbanisme, y assister à titre de personne-ressource et rédiger les procès-verbaux;
- ◆ Agir à titre de conseiller auprès des conseils municipaux membres de l'entente;
- ◆ Assurer le suivi des dossiers et veiller à leur mise à jour et à leur documentation;
- ◆ Tenir à jour les registres des permis, certificats, constats et suivis;
- ◆ Accomplir toute autre tâche connexe à la demande de son supérieur.

Exigences du poste :

- ◆ Diplôme d'études collégiales en environnement ou en urbanisme;
- ◆ Expérience pertinente d'un (1) à deux (2) ans;
- ◆ Maîtrise du français, tant à l'oral qu'à l'écrit et bonne communication;
- ◆ Connaissance des lois et règlements en matière d'urbanisme, de protection du territoire et des activités agricoles, de patrimoine culturel et de qualité de l'environnement;
- ◆ Détenir un permis de conduire valide et avoir accès à un véhicule.

Avantages :

- ♦ Régime d'assurance collective;
- ♦ Régime de retraite simplifié;
- ♦ Banque de congés maladie;
- ♦ Rémunération des jours fériés, incluant également les jours ouvrables compris entre la veille de Noël et le lendemain du Jour de l'An;
- ♦ Semaine normale de travail de 35 heures, dont l'horaire de travail se termine le vendredi à midi;
- ♦ Remboursement des frais de déplacement selon le lieu de travail;

La personne recherchée devra faire preuve d'autonomie, d'une capacité d'analyse et de synthèse, d'aptitude à appliquer une réglementation et à en assurer le suivi, d'un sens de l'organisation et des priorités développé, de la capacité à gérer plusieurs projets en simultanément et être habile à communiquer avec tact et diplomatie.

La rémunération et les autres conditions de travail sont établies selon les politiques en vigueur. À titre informatif, l'échelle salariale pour l'année 2025 varie entre 64 559 \$ et 84 198 \$, en fonction de l'expérience et des compétences, sur la base d'un horaire de travail de 35 heures par semaine.



Vous désirez relever ce nouveau défi

Nous vous invitons à faire parvenir votre curriculum vitae avant le **7 novembre 2025, à midi.**

MRC des Maskoutains
3271, boulevard Laframboise, bureau 200
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 4Z6
ou, par courriel, à info@mrcdesmaskoutains.ca